



**Samedi 22 novembre : toutes et tous en manifestations pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles**

**Mardi 25 novembre : toutes et tous en action sur les lieux de travail pour la journée internationale de lutte pour l'élimination des violences contre les femmes**

L'action publique n'a pas permis de faire reculer le sexisme de façon significative ces dernières années : Il y a urgence !

### **Le sexisme est une réalité encore trop présente en France.**

Le rapport annuel du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes est accablant. D'une part, il observe une polarisation croissante autour des enjeux d'égalité femmes/hommes dans la société française et la persistance des inégalités économiques et sociales à un niveau élevé. Le second constat est largement connu, le premier plus inquiétant.

À l'heure où s'engagent des négociations sur l'égalité femmes-hommes au sein de la Fonction publique, plus nos mobilisations seront fortes, plus nous serons en capacité de peser sur ces négociations.

### **Les dangers de la montée des discours sexistes et masculinistes.**

Les discours sexistes et masculinistes gagnent en visibilité dans la société, notamment via les médias et les discours des politiques qui font de plus en plus la part belle aux idées d'extrême droite.

La mécanique est classique : plus on obtient d'avancées, plus ça résiste en face, jusqu'au retour en arrière et son lot d'attaques et de régressions. La restriction de l'accès à l'avortement aux États-Unis est un exemple flagrant de ce phénomène.

### **Les femmes subissent des violences sexistes et sexuelles (VSS) tout au long de leur vie.**

Elles surviennent dans les familles, au travail, dans les espaces publics, en politique, dans les syndicats, jusque dans des lieux de soins. Le secteur de la Fonction publique d'État ne fait pas exception.

La plupart du temps, encore, les victimes ne sont pas crues, les plaintes classées sans suite, l'impunité des agresseurs persiste. La justice et les employeurs restent encore largement sourds à reconnaître et sanctionner ces violences.

Sur les lieux de travail, ces violences, pourtant massives, sont invisibilisées. Au cours de leur carrière, 30 % des salariées en France ont déjà subi du harcèlement ou des agressions sexuelles sur leur lieu de travail ; 9 % ont eu un rapport sexuel « forcé » ou « non désiré » avec une personne de leur milieu professionnel ; 10 viols ou tentatives de viol ont lieu chaque jour en France sur un lieu de travail.

### **Pour les employeurs publics, l'UFSE CGT revendique, entre autres :**

- Un droit à la protection fonctionnelle qui soit effectif avec information systématique des agent.es,
- Un droit d'information et de retour sur les situations en IRP, un.e référent.e parmi les représentants du personnel, formé.e, « violences discrimination ».
- La reconnaissance de l'évènement subi à l'imputabilité du service (déclaration accident du travail, maladie professionnelle) et la réparation du préjudice
- L'ouverture d'une enquête administrative
- Une formation initiale VSS obligatoire des agent.es, une formation approfondie des services juridiques, RH et des chargé.es d'enquête ; double information sur les panneaux d'affichage et sur l'intranet à destination des potentielles victimes, mais aussi des collègues témoins
- des moyens conséquents pour la mise en place de plans « égalité femmes-hommes » ministériels, dont le volet lié à la lutte contre les VSS au Travail ; notamment l'augmentation des hébergements d'urgence dans le parc dédié aux fonctionnaires et la mise en place d'autorisations d'absence en cas de situation de violences